

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

21 février 1917.

Connaissez-vous l'histoire des dragonnes prussiennes (**Note** : Troddel) ? Elle m'a été contée l'autre soir, de façon charmante, par un amphytrion aimable, alors qu'entourés des mille bibelots d'un luxe intime et vrai, devenu bien rare aujourd'hui, nous humions à petits coups, dans d'adorables tasses de porcelaine du Japon, un thé exquis. Elle ne date pas d'hier, cette histoire ; n'empêche que je veux la consigner ici.

Au printemps de 1915, nos collégiens inventèrent un sport nouveau : il consistait à couper les dragonnes des soldats et officiers allemands. Vous en saisissez tout de suite l'attrait : on sentait passer sur soi, délicieusement, le frisson du danger frôlé de si près ; on embêtait les Boches – c'était encore plus amusant que de leur fixer, avec un hameçon, un numéro de la **Libre Belgique** dans le dos – et l'on conservait un souvenir durable de cet embêtement.

C'était un sport de plein air, mais, à la différence de tant d'autres, il ne réclamait ni larges espaces, ni parfaite liberté de mouvements. Au contraire. Il ne se pratiquait guère que sur les plates-formes des tramways et s'y exerçait d'autant plus à l'aise, qu'on s'y trouvait davantage pressé, serré, entassé, contre des soldats ou officiers allemands. Ces conditions préliminaires réunies, ça marchait sur des roulettes ; le joueur approchait insidieusement une paire de ciseaux de son très involontaire partenaire, profitait d'un cahot pour opérer une pression énergique et crac ! ... la dragonne convoitée tombait entre ses mains.

Le premier qui réalisa cet exploit obtint un succès fou lorsqu'il montra son trophée à ses camarades dans la cour du collège Saint-Louis. On l'admira d'abord, on l'envia ensuite, on l'imita d'urgence et bientôt les dragonnes affluèrent au point qu'on en put faire des collections qui battaient de plusieurs longueurs celles de timbres-poste. On en dressa un catalogue, on fixa une cote. Il fallait autant de dragonnes de simple soldat pour une dragonne de sous-officier ; les dragonnes d'officiers valaient toutes fort cher et celles de la garde ou de la marine étaient si rares, que l'apparition d'une seule sur le « *marché* » révolutionnait les cours.



Pendant un temps assez long, ce petit jeu se poursuivait sans encombres. Mais un beau jour les Boches se fâchèrent, du moins je le suppose, car ils donnèrent ordre à leurs « *polizei* » de surveiller les plates-formes des tramways : ils n'avaient pas tardé à remarquer, en effet, que c'était toujours sur ces maudites plates-formes que l'on coupait le cou à un des accessoires indispensables de leur accoutrement.

Les « *polizei* » surveillèrent donc, mais ils le firent vainement pendant longtemps, car nos collégiens, de leur côté, surveillaient les « *polizei* » et leur surveillance, je vous prie de le croire, valait bien l'autre. N'allez pas supposer, tout au moins,

qu'ils s'en laissèrent imposer et lâchèrent la partie. Ah bien oui ! Frôler le danger au nez des agents de police en personne, n'était-ce pas doublement amusant ?

Mais tant va la cruche à l'eau ...

Certain jour de juin 1915, le jeune B..., âgé de 14 à 15 ans, élève à l'Institut Saint-Louis, avait pris place au boulevard sur la plate-forme d'un tram allant vers le rond-point de la rue de la Loi ; en même temps que lui s'y trouvaient quatre ou cinq autres voyageurs, deux « *polizei* » et un soldat allemand.

Lorsque le tram stoppa à l'arrêt précédant le rond-point, B... descendit ; au même instant, les « *polizei* » remarquèrent dans un coin de la plate-forme une dragonne. La ramasser, sauter à leur tour du tram et mettre la main au collet du collégien, fut pour eux l'affaire d'un instant ; ils l'interrogèrent sommairement, puis le fouillèrent. Ils constatèrent d'abord que B..., pour rentrer chez lui sans retard, eût dû descendre du tram au rond-point seulement et non plus tôt ; de plus, dans une de ses poches ils trouvèrent une paire de ciseaux... C'était grave et beaucoup moins que cela eût suffi à le faire conduire à la *Kommandantur*, où on le mena par les voies les plus rapides.

B... nia formellement le crime qu'on lui imputait. - *Pourquoi* – lui demanda-t-on –, *seriez-vous descendu du tram avant le rond-pont, si ce n'était*

parce que vous craigniez que l'on ne découvrit la dragonne que vous aviez eu la malchance de laisser tomber après l'avoir coupée et que vous n'osiez ramasser ?

- Parce que je venais de voir passer un camarade et que l'envie m'a pris de faire à pied, avec lui, le petit bout de chemin qui me séparait encore du rond-point.

- Et les ciseaux ?

- J'ai coutume de porter des ciseaux sur moi.

Les policiers allemands intervinrent :

- Nous vous observions depuis le boulevard et avons remarqué que vous regardiez avec obstination la dragonne du soldat placé à vos côtés. Mais nous n'avons pas vu que vous avez coupé cette dragonne.

Le doute existait donc, mais les charges restaient graves, d'autant plus graves que – j'allais oublier ce détail important – les ciseaux de B... étaient des ciseaux pliants et qu'on les avait trouvés ouverts dans sa poche. En attendant que l'affaire fût tirée au clair, notre collégien fut hissé au troisième étage de la *Kommandantur* et enfermé dans la « *Chambre des lords* », ainsi nommée parce que dès le début de l'occupation allemande et pendant de longs mois, elle avait servi d'asile à un Anglais du nom de Bigwood, qui y tenait séance avec un petit nombre de co-détenus choisis. B... s'y rencontra notamment avec M. Le Corbesier, le sympathique boy-scout

master bruxellois.

Sur ces entrefaites, une descente de police eut lieu à l'Institut Saint-Louis – certaines indiscretions avaient probablement éveillé les soupçons des argousins de von Bissing – et, de nombreux élèves furent interrogés. De ceux-ci était notamment un certain X..., notablement plus âgé que B... On le cuisina savamment, longuement et l'on finit par en tirer beaucoup de choses. Tant de choses même, que Madame X..., sa mère, crut utile d'aller trouver Maître Z..., chargé de la défense de B... Elle était terriblement embarrassée, M^{me} X... Elle expliqua, ou tenta d'expliquer, que le procès-verbal de la déposition de son fils avait été odieusement falsifié ; qu'on y faisait dire à son fils qu'il savait que le jeune B... avait coupé 54 dragonnes ; qu'il n'avait jamais fait une telle déclaration qui eut constitué un mensonge ; qu'elle allait envoyer une protestation à M. von Bissing ...

L'avocat écoutait et souriait en dedans de lui-même ; il commençait à voir clair.

- *Alors – dit-il à M^{me} X... –, votre fils n'est pour rien dans cette affaire de dragonnes ?*
- *Eh si ! lui aussi collectionnait ces malheureuses dragonnes et il en a coupé beaucoup.*
- *Je ferai citer votre fils comme témoin.*
- *Est-ce bien nécessaire ?*
- *C'est indispensable.*

Le jour de l'audience arriva. Avant l'heure fixée pour l'ouverture des débats, M^{me} B se trouvait dans l'enceinte réservée au public, de même que M^{me} X... et son fils.

L'avocat s'approcha de ce dernier et le prit à part ; aussitôt le jeune homme entama avec volubilité l'histoire du procès-verbal falsifié. Maître Z... l'interrompt :

- *En voilà assez. Il n'y a jamais eu de procès-verbal falsifié. Vous avez bel et bien accusé votre condisciple et aujourd'hui vous êtes honteux de votre conduite. C'est d'autant plus vilain que vous avez à vous seul coupé non pas 54, mais plus de cent dragonnes ...*

L'aveu suivit, immédiat et candide :

- *Comment avez-vous appris cela, monsieur l'avocat ?*
- *Il importe peu, mais ce qui importe beaucoup, c'est que, tout à l'heure, au tribunal, vous rectifiiez ce que vous avez déclaré à l'instruction ...*

Pour prendre des gages, l'avocat s'approcha des deux mères et les mit au courant de l'incident. Ce fut un moment de gêne pénible : M^{me} X..., humiliée devant M^{me} B..., grandement soulagée, passait par toutes les couleurs du prisme.

L'audience s'ouvrit. On entendit d'abord le jeune B..., qui répéta, fort clairement, ce qu'il avait déjà dit à l'instruction ; son regard intelligent et son extérieur sympathique

produisirent la meilleure impression.

Vinrent ensuite deux officiers : un vieux capitaine et un jeune lieutenant. Il était solennel et furibond, le capitaine, et exposa, en termes indignés, que dans la te compagnie de son régiment, 20 hommes avaient été victimes de l'audace de B... ou de ses pareils ; c'était un abus scandaleux, un outrage à l'armée allemande, une atteinte au respect que l'on doit aux institutions d'Empire !

Bien différent de ce reître était le lieutenant. Quinze de ses hommes avaient, eux aussi, laissé une partie de leur équipement aux mains de nos collégiens. Mais ça n'avait pas l'air de l'indigner du tout, ce jeune officier. Quand il entendit raconter que les élèves du collège Saint-Louis collectionnaient les dragonnes et en faisaient l'objet d'échanges, ses yeux luièrent de malice et de gaîté. Il avait l'air, ma parole, de trouver ça fort drôle et regretter de n'être pas du côté de la barrière où il lui eût été loisible d'en faire autant.

Vinrent ensuite les « *polizei* » qui reconnurent n'avoir rien vu, mais dirent avoir la certitude morale que c'était bien l'inculpé qui avait coupé la dragonne trouvée sur la plate-forme du tram.

C'était au tour de X... d'intervenir. L'auditeur militaire voulait renoncer à l'entendre, mais Maître Z... tint bon, naturellement, et X..., la tête basse, s'exécuta ; il reconnut avoir accusé le jeune B... et s'avoua coupable d'avoir lui-même coupé 54

dragonnes. Pour être complètement sincère, il eût dû avouer en avoir coupé plus de cent, mais que voulez-vous ? La crânerie n'était pas son fort.

A l'énoncé de ce chiffre, le capitaine eut un nouvel accès d'indignation. 54 dragonnes ! *C'était une monstruosité ! 54 ! ... C'était une ... c'était un...* Le vieux guerrier, devenu cramoisi, ne trouvait plus de mots pour traduire la violence de ses sentiments.

Le ministère public réclama un mois de prison pour B... ; l'avocat de celui-ci fit valoir la fragilité de l'accusation et le tribunal ne prononça qu'une peine de 15 jours, que le vaillant petit homme purgea gaillardement.

X... fut poursuivi plus tard et condamné également. J'ignore si la peine fut lourde ou légère et m'en inquiète peu. Ce jeune homme ne m'intéresse pas.

(pages 237-244)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

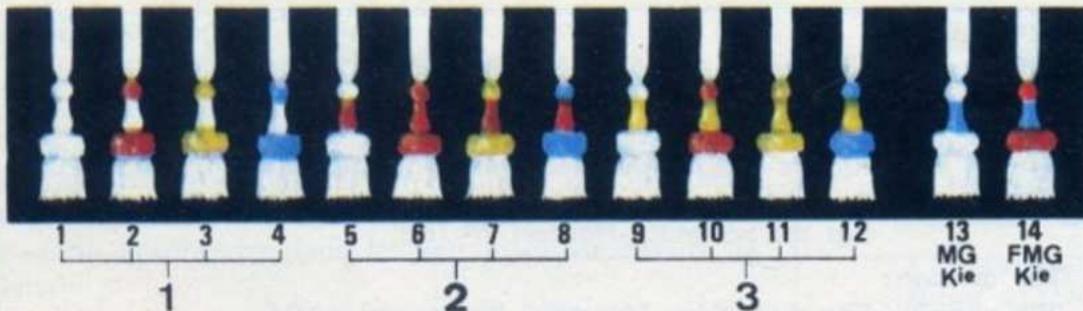
Notes de Bernard GOORDEN.

LA DRAGONNE DÉCORATIVE, OU "TRODDEL"

Constituée d'un ruban de coton blanc terminé par un coulisseau et un gland à franges blanches, la dragonne décorative permet d'indiquer à quelle compagnie appartient le soldat qui la porte. La couleur du gland (Eichel) indique le numéro du bataillon, et celle du coulisseau et de la couronne du gland (Kranz) le numéro de la compagnie, grâce à un code très simple :

1^{er} – blanc, 2^e – rouge, 3^e – jaune, 4^e – bleu.

La dragonne de notre fantassin indique son affectation à la 5^e compagnie (1^{re} compagnie du 2^e bataillon), avec le corps du gland rouge (2^e bataillon), et le coulisseau et la couronne blancs (1^{re} compagnie).



Note : La 14^e compagnie (FestungMaschinenGewehr Kompanie, ou compagnie de mitrailleuses d'ouvrages) n'existe que dans les régiments basés aux frontières de l'Empire. Notre régiment, le n° 163, n'en est pas doté.

<http://gewehr98.skyrock.com/3125136465-comment-reconnaitre-a-quelle-cie-appartien-son-troddel.html>

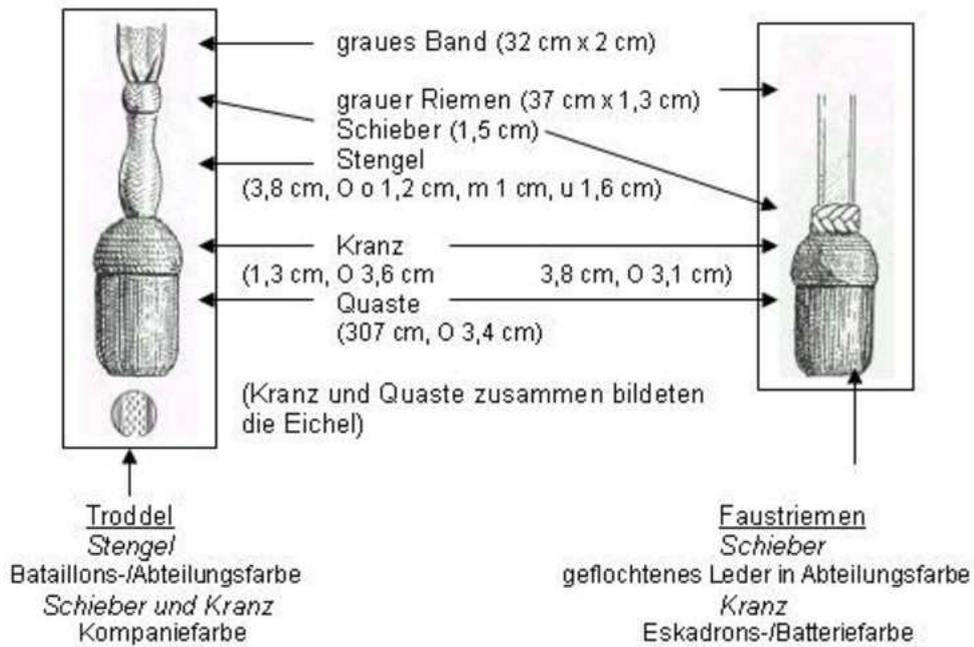
Heinrich KREUTZ ; "**Portepees, Seitengewehr Troddeln und Faustriemen des deutschen Militärs von 1800 bis 1945**"; Eigenverlag ; Alsdorf ; 1993.

<http://www.seitengewehr.de/>

Nombreux **PDF** à télécharger. Trouvé grâce à <http://lagrandequerre.cultureforum.net/t38922-les-troddel-de-troupe-de-l-armee-allemande-1914-1918>

Maße der **Troddeln** und Faustriemen der Reichswehr und der Wehrmacht (auteur : **Milgesch**) :

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Troddel_und_Faustriemen.jpg



	Schieber / <i>curseur</i>	Stengel / <i>tige</i>	Kranz / <i>couronne</i>
I. Batallion			
1. Kompanie			
2. Kompanie			
3. Kompanie			
4. Kompanie			
II. Batallion			
5. Kompanie			
6. Kompanie			
7. Kompanie			
8. Kompanie			
III. Batallion			
9. Kompanie			
10. Kompanie			
11. Kompanie			
12. Kompanie			
MG-Kompanie			
Fest.MG-Kompanie			

Die Erklärung der Troddelfarben in den deutschen Regimenten /
L'explication des codes couleurs des dragons dans les régiments allemands

http://www.dsm1918.de/SEITE_UNTER_DER_LUPE_14.html



La dragonne de sous-officier.

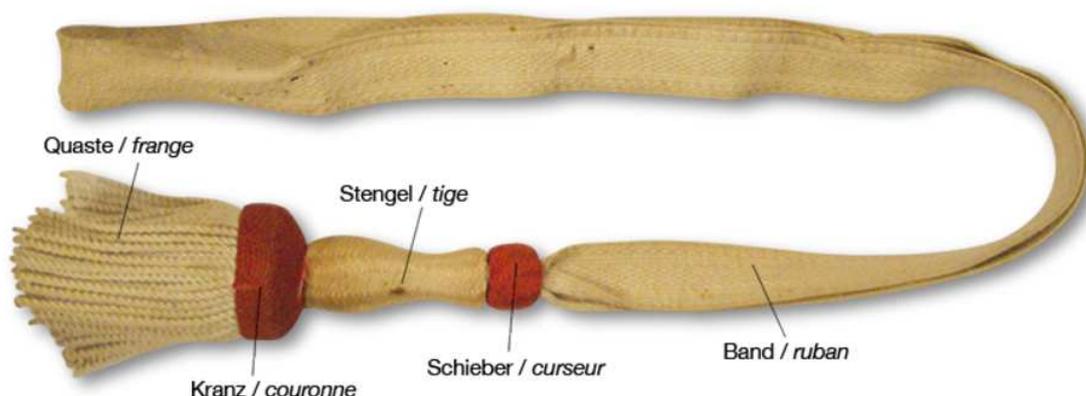
Tout comme les hommes de troupe, les *Unteroffiziere* et les *Sergeanten* portaient eux aussi à leur porte-baïonnette, la dragonne. Bien que la forme fût identique, la signification et les couleurs ne l'étaient pas.

Pour le soldat, la couleur de sa dragonne identifie sa compagnie.

Chez l'*Unteroffizier*, les couleurs de la dragonne renseignent sur l'origine géographique du régiment.

Par exemple au-dessus (de gauche à droite) :
Dragonne verte-blanche (Saxe) ;
Dragonne bleue-magenta-blanche (Mecklembourg)
Dragonne noire-blanche (Prusse) ;
Dragonne bleue-blanche (Bavière);
Dragonne noire-rouge (Württemberg), etc...

http://www.dsm1918.de/SEITE_UNTER_DER_LUPE_14.html



Au-dessus une dragonne rouge-blanc-rouge (2e compagnie) et les différentes parties qui la constituent.

La dragonne de troupe.

"*Wir Rauchen Gern Brasil*" ("*Nous aimons fumer brésilien*") n'est pas une incitation à fumer !

Cette phrase, chaque soldat de l'armée impériale devait se la mémoriser. Cela permettait de se rappeler toutes les couleurs des companies : W pour Blanc - R pour Rouge - G pour Jaune - B pour Bleu.

Chaque régiment était composé de trois bataillons et chaque bataillon de quatre compagnies.

Pour distinguer les douze compagnies, les soldats portaient autour du porte-baïonnette une dragonne de la couleur de leur compagnie. Une anecdote : durant la guerre on voulut supprimer les dragonnes. Le Kaiser fut contre. Les dragonnes étaient pour lui un signe représentatif de l'armée impériale. Et ainsi la dragonne survécut au conflit.

http://www.dsm1918.de/SEITE_UNTER_DER_LUPE_13.html